

Plan d'affectation « Bas du Grandsonnet »
ENQUÊTE PUBLIQUE
JUIN 2019

Approuvé par la Municipalité de Grandson dans sa séance du

Le Syndic : Le Secrétaire :

Soumis à l'enquête publique du au

Le Syndic : Le Secrétaire :

Adopté par le Conseil communal de Grandson dans sa séance du

Le Président : La Secrétaire :

Approuvé par le Département compétent, le

La Cheffe du Département

dolci architectes - Atelier d'architecture et d'urbanisme Sàrl
Centre St-Roch - Rue des pêcheurs 8 - CH 1400 Yverdon-les-Bains
T 024 424 14 14 - F 024 424 14 15 - www.dolci-architectes.ch

Légende

Coordonnées géographiques moyennes : 539°155 / 184°338

Périmètre du Plan d'affectation

AFFECTATIONS ET CONSTRUCTIONS

Zone d'habitation de moyenne densité 15 LAT

- Aire des constructions
- Aire d'espaces extérieurs
- Aire de mobilité
- Aire du Grandsonnet
- Aire de boisement

- Aire forestière
- Périmètre d'implantation des constructions souterraines
- Front d'implantation obligatoire

- A1 Désignation des aires des constructions
- 443.00 Altitude maximale des constructions
- SPd Surface de plancher déterminante
- Monument d'intérêt régional (note 2) / Objet d'intérêt local (note 3)
- Bâtiment à démolir

MOBILITÉ

- Accès au parking souterrain *
- Stationnement extérieur *
- Liaison de mobilité douce *
- Accès aux bâtiments *

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

- Arborisation ponctuelle à créer *
- Arborisation structurante à créer *
- Arborisation riveraine à créer *

AUTRES

- Lisière forestière
- Distance inconstructible à la lisière forestière
- Secteur de restriction glissements permanents
- Limite de propriété à supprimer
- Limite de propriété à créer

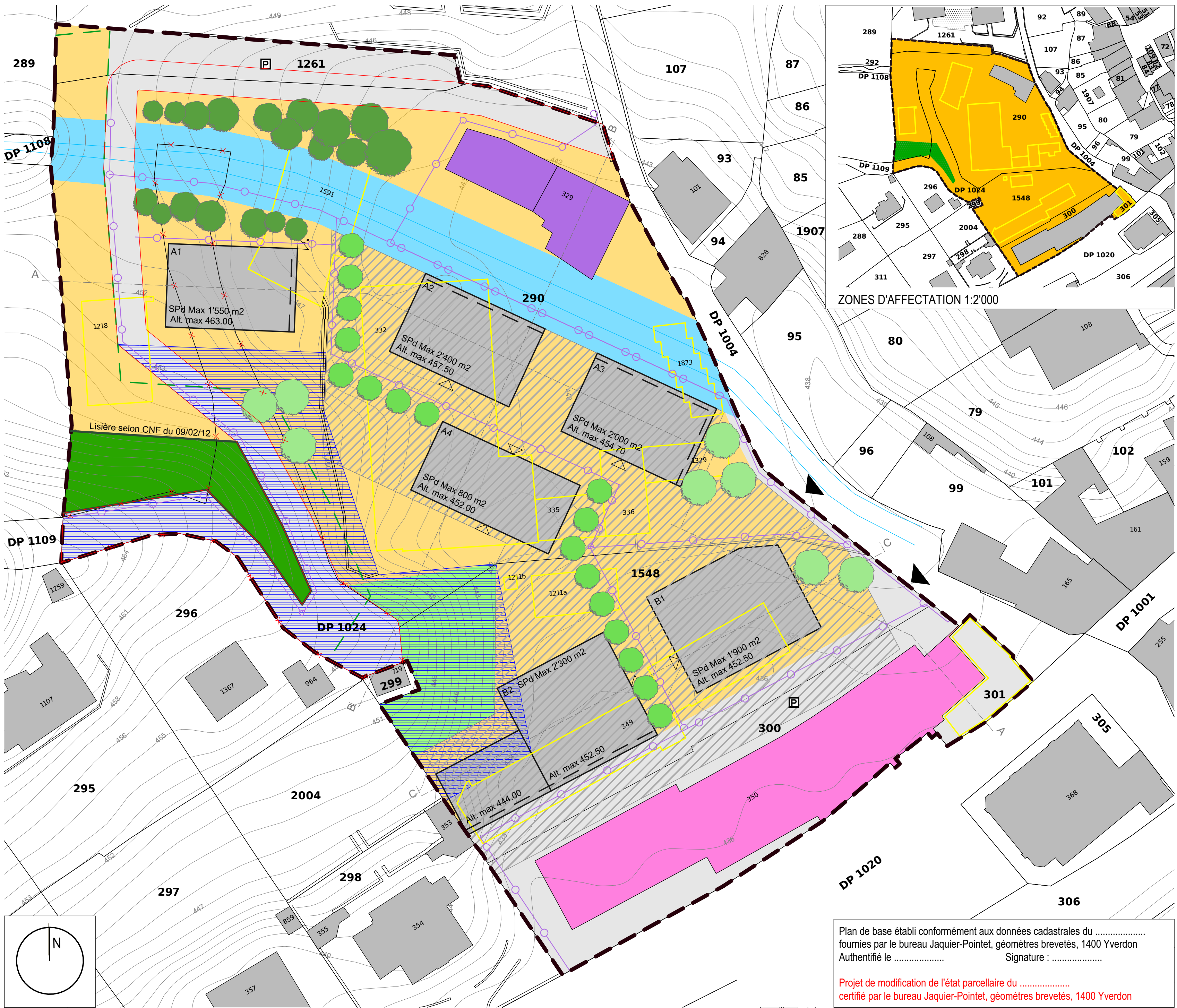
* Localisation à titre indicatif (principe impératif)

Version du 13.06.2019

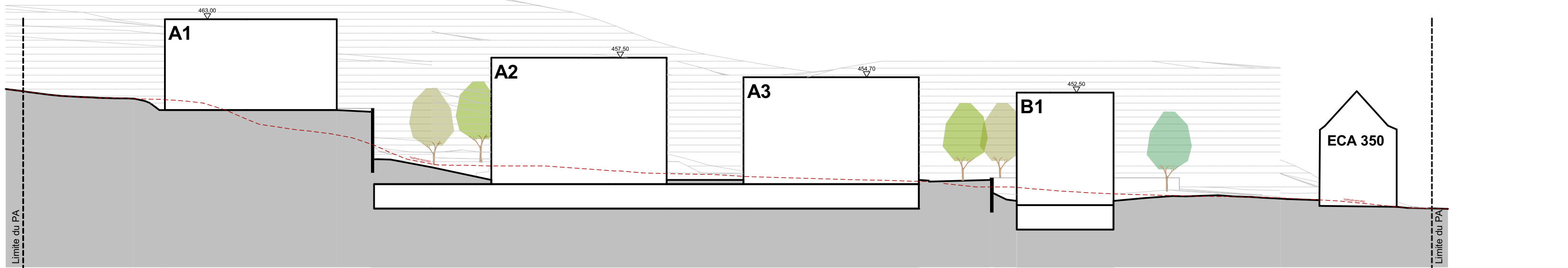
Dessin : GC

Désignation des parcelles

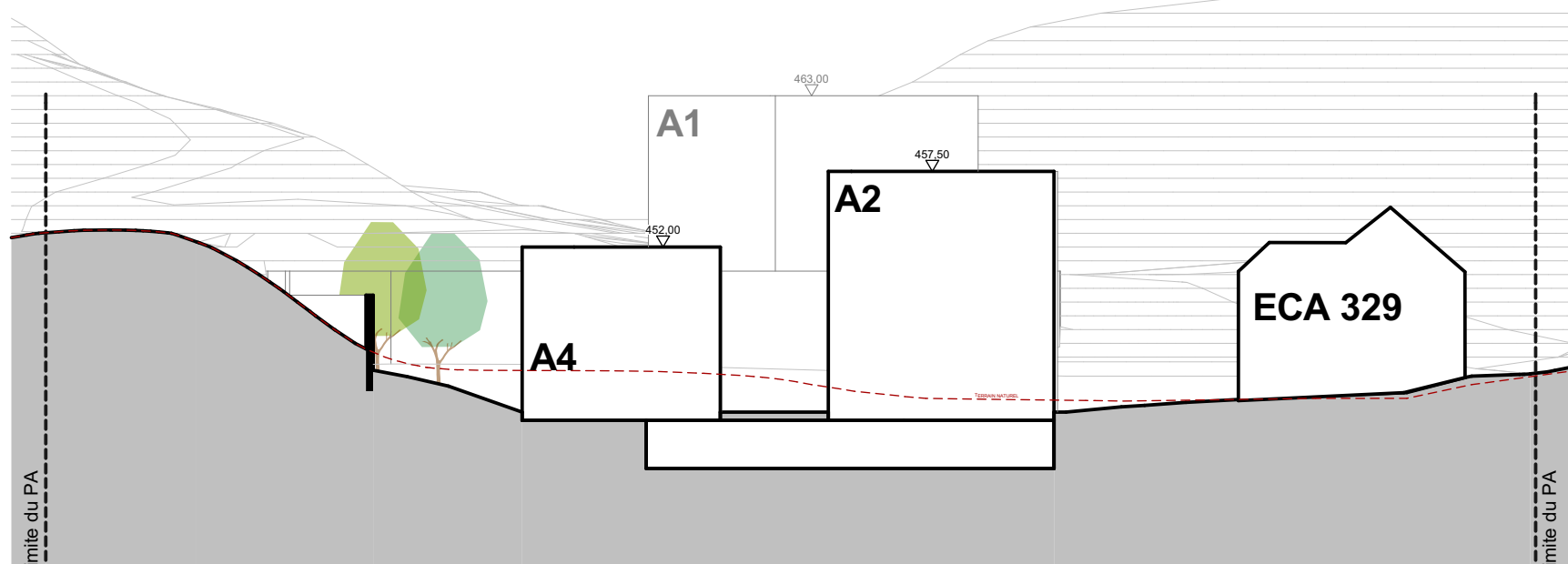
N° parcelle	Surface dans PA en m2	Propriétaire
DP 24	-	-
290	9'776	SI Cand Landi SA
300	2'308	Porchet, Gilbert
301	187	Jaquier, Pascal et Patrizia
1261	614	Maillard, Antoine
1548	3'597	Sbarro, Francesco



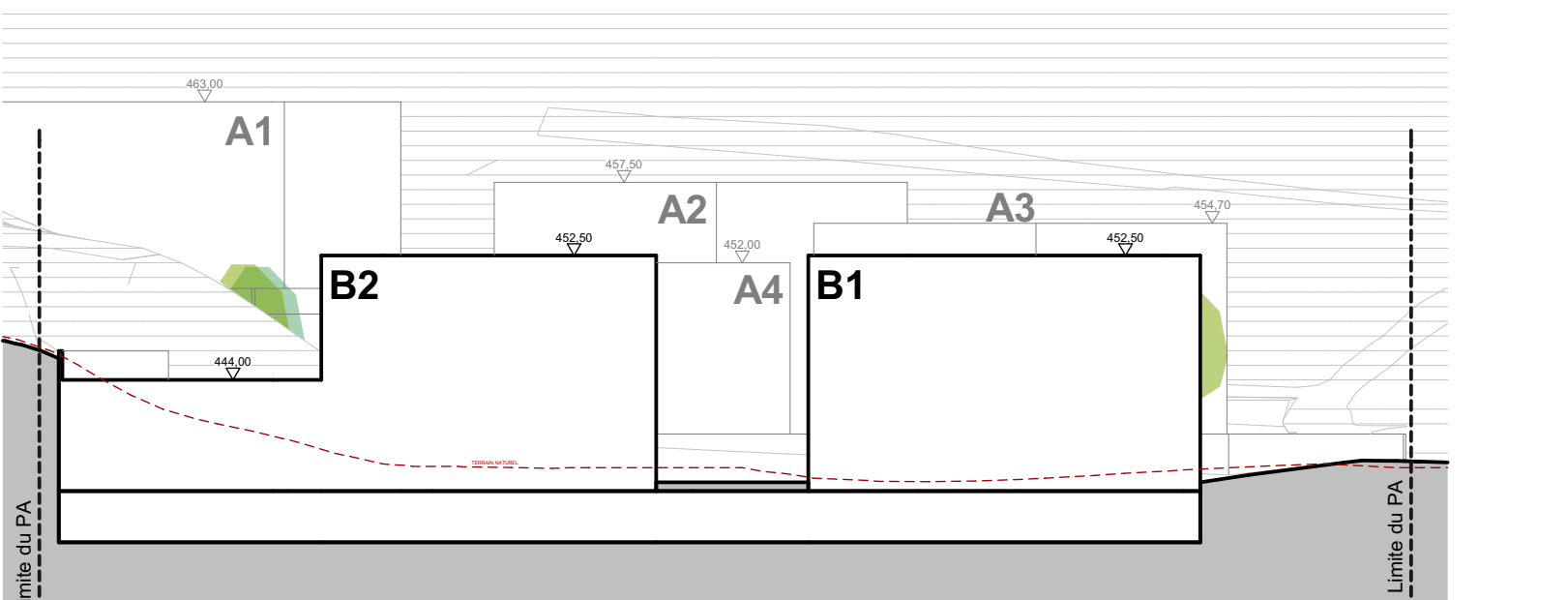
PLAN D'IMPLANTATION 1:500



COUPE A-A 1:500



COUPE B-B 1:500



COUPE C-C 1:500